

Communiqué de Presse

Le 11 décembre 2007,

Accès au droit : une permanence pour le public jeune

Le Service municipal Jeunesse (SMJ) propose des permanences d'accueil, de suivi, d'information juridique et administrative par une juriste du CIDFF 95-CIDAV. A Ermont, ces permanences sont gratuites et ont lieu tous les 3^{ème} mercredis du mois. Prendre rendez-vous au Point Information Jeunesse (PIJ) de l'Espace Jeunesse.

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Service municipal des Sports

Adjoint au Maire Chargé des Sports : Joël Naccache

Mairie bâtiment B

100 rue Louis Savoie – BP 83 – 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 41

Service municipal Jeunesse - Espace Jeunesse

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : Brigitte Oehler

01 34 44 10 30

Point Information Jeunesse

01 34 44 27 30 - pij.cyb@ville-ermont.fr

Point Cyb

01 34 44 10 35

